

PROCES VERBAL
de la 65ème Assemblée Générale
2002

Date: Vendredi 7 juin 2002
Lieu: Martigny
Présents: 33 membres – 13 excusés
Procès-verbal: O. Zbinden, secrétariat

1. Ouverture de l'assemblée et bienvenue

Le président, M. Gabriel Déneraud, ouvre la séance à 16h50. Il constate que les convocations ont été envoyées dans les délais. Il souhaite la bienvenue aux participants et aux invités, soit Monsieur Richard Groux de la VEB, Monsieur Bernard Meylan président de la VEB.CH, Monsieur Marcel Sottas président des examens et Monsieur Paolo Brillo de la CEEC à Lausanne.

Il lit la liste des membres et invités qui se sont excusés.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2001 à Château-d'Oex

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapports du président et des responsables des commissions

3.1 Rapport du président - M. Gabriel Déneraud

Cela devient une habitude. Pour la troisième année consécutive, je peux mettre ce rapport annuel sous le signe d'une bonne nouvelle. Et, comme l'an dernier, cette bonne nouvelle provient du domaine de la formation.

Imaginons un instant. La SEC SUISSE, propriétaire de nos titres, fusionne avec UNIA et se transforme en syndicat de combat. Pensez-vous que ce nouveau syndicat mettrait toujours autant d'empressement à soigner la préparation de nos examens ? Leur intérêt serait ailleurs. Ne croyez surtout pas que ce scénario catastrophe relève de la plus haute fantaisie. D'une part il a déjà été question de fusion entre la SEC SUISSE et UNIA, et d'autre part UNIA est un syndicat très combatif. Non pas que la combativité aie quelque chose de répréhensif, mais la position de cadres de la grande majorité de nos membres nous donne une sensibilité nettement plus patronale qu'ouvrière et notre image de gens discrets et efficaces souffrirait d'un engagement dans des luttes politiques tumultueuses.

Eh bien, chers collègues, ce cauchemar peut maintenant être rangé dans les oubliettes. En effet, nous sommes devenus co-propriétaires des titres que nous portons, et ceci, ne vous y

trompez pas, est une très grande nouvelle. Un accord a été signé entre la SEC SUISSE et VEB.CH, dont SWISCO est, il n'est pas inutile de le rappeler, une section, qui prévoit une collaboration entre les deux associations pour tout ce qui touche aux examens de brevet et de diplôme. Au sein de la commission des examens, la parité sera de mise. C'est-à-dire que sur huit membres de la commission des examens, quatre seront nommés par les associations de comptables (deux par la VEB et un chacun par l'ACF et SWISCO) et quatre par SEC SUISSE. Nos remerciements chaleureux vont à la VEB et particulièrement à son président Herbert Mattle sans qui rien de tout cela ne serait arrivé. Il est évident que sans les excellentes relations que nous nous sommes efforcés d'entretenir avec la VEB, le siège de SWISCO n'aurait pas été obtenu. D'autre part, je tiens à souligner que les discussions se sont déroulées dans le climat sans nuage qui caractérise les relations entre la SEC SUISSE et la VEB et que le magnifique travail fourni jusqu'à ce jour dans ce domaine par SEC SUISSE est à souligner. Ceci ne nous empêche pas de célébrer le passage après plus de soixante ans d'existence du statut de spectateur à celui d'acteur dans un domaine qui ne touche personne de plus près que nous.

Les commissions des normes et des séminaires ont continué sur leur lancée. Celle des normes est tributaire des mises en consultation et doit donc se contenter de réagir, généralement dans un bref laps de temps, lors des mises en consultations de nouvelles lois ou de RPC. Ses prises de position sont très remarquées, grâce aux compétences de ses membres. A signaler que cette commission a mis en chantier la mise à jour de notre Memento. Ce manuel de référence est toujours très prisé, c'est en fait notre "best-seller", mais une actualisation ne pourrait lui faire que du bien. Et comme les gens compétents existent en Suisse romande, nous allons utiliser leurs facultés. Quant aux séminaires, ils ont certes été peu nombreux, mais de bonne qualité.

Les problèmes de parution du Magazine ont été résolus par la diminution de six à quatre du nombre annuel de parutions. A signaler tout de même que le nombre total de pages par année est resté le même.

Les responsables des diverses commissions vous donneront de plus amples renseignements sur leurs activités.

Je ne voudrais pas clore ce rapport sans vous dire quelques mots au sujet de la reconnaissance des titres. Les problèmes à ce sujet surgissent en fait à deux niveaux : l'interne et l'externe. Si le brevet s'est rapidement imposé et a fait son trou au niveau interne, il n'en est pas de même du diplôme. L'augmentation, facilitée par le nouveau règlement, des candidats provenant d'une autre filière que le brevet (essentiellement HEC et HEG) est certes réjouissante, mais le nombre annuel de diplômés est encore insuffisant pour couvrir les besoins de l'économie. D'autre part, et c'est le nœud du problème, la force de notre formation, soit le fait qu'elle soit basée principalement sur la pratique, est aussi son principal point faible. Il lui manque, non pas la connaissance de la théorie, mais l'apparence de cette connaissance, c'est-à-dire **le vernis universitaire**. C'est ce qui fait que notre diplôme a parfois de la peine à s'imposer, chez les gens qui ne sont pas de la branche, face aux titres concurrents. En ce qui concerne par exemple l'accès au MBA, l'admission est réglée par chaque institut, mais nous savons que la HEC de St-Gal, l'une des meilleures d'Europe, ne l'accepte pas.

Au niveau international, c'est également la reconnaissance universitaire qui pose problème. Il ne faut rien attendre dans ce domaine des associations qui groupent les entités nationales,

Comme par exemple l'EMAA. Elles sont utiles, mais ailleurs. La solution sera trouvée au niveau gouvernemental ou ne le sera pas. Notre administration connaît le problème et le reconnaît. Une commission fédérale vient d'être formée pour lui trouver une solution. La VEB y est représentée et nous serons donc informés de l'avancement des travaux. Des possibilités existent. Mais l'attribution de ce vernis universitaire me semble inéluctable. Elle pourrait se faire par exemple en incluant dans la préparation au diplôme un semestre universitaire en HEC. Ou alors en transformant les filières actuelles (académie de controlling à Zurich, comité SWISCO d'harmonisation de la formation de la formation) en HES reconnues par la Confédération. Tout ceci n'est pas simple et il y faudra du temps. Affaire à suivre, donc.

3.2 Commission des normes – Serge Gard

Normes IAS : nous ne serons pas lu donc on se concentre sur les normes RPC
Le Memento sera refait ; à voir s'il y aura un chapitre sur les normes.

3.3 Défense de la promotion des titres – Laurence Warpelin

Cette année, la commission s'est focalisée sur le changement des titres.

Trouver une définition pour le public (diplôme – brevet, membres swisco et non-membres)

Préparation sur l'avenir.

Questions : - Comment faire reconnaître notre titre afin de pouvoir s'inscrire à un programme MBA ?

Suite à l'enquête 2001, 66 % des membres voulait se rapprocher de la Chambre ou de l'USF. Nous avons fait une expérience avec l'USF en organisant un séminaire ; cette dernière préfère travailler seule. D'autre part, la Chambre Fiduciaire nous ignore et nous absorberait.

Remarque : notre diplôme est reconnu par la confédération – donc la chambre ne devrait pas dénigrer.

Concernant la réimpression des diplômes –M. Marcel Sottas nous informe qu'il ne croit pas que nos diplômes seront réimprimés suite au changement de titre.

3.4 Commission séminaire – rapport d'Eric Guggiari

Concernant les séminaires de mise à jour des matières pour l'obtention des nouveaux titres, les centres d'études aimeraient participer à ces derniers.

Présentation des séminaires prévus pour l'année.

3.5 Commission Swisco Magazine – Rosmarie Kohli

Le magazine est passé de six à quatre parutions annuelles tout en maintenant le nombre de pages, ceci afin de réduire les coûts.

3.6 Commission de l'harmonisation de la formation – Dominique Ducry

La mise en place d'une deuxième classe de formation pour le diplôme est prévue. Le comité a aussi œuvré afin de palier aux manques de formateurs à Neuchâtel.

Un plan de formation uniforme a été établi afin d'harmoniser la formation du brevet dans toute la Suisse Romande.

Projets :- Harmoniser la documentation et les livres

Assurer pour le diplôme, la couverture des nouvelles matières
Organiser des cours « passerelle » entre anciens et nouveaux titres.
Le Président remercie le comité d'harmonisation pour le travail accompli.

4. Comptes 2001 et rapport des vérificateurs – Cédric Cuanillon

Notre trésorier, M. Cédric Cuanillon commente le résultat de l'exercice 2001 qui se solde par un bénéfice de CHF 3066.29 portant le capital à CHF 37'143.71. De plus une provision de CHF 50'000.- pour la refonte de la plaquette a été constituée, ainsi qu'une autre de CHF 30'000.—pour les nouveaux titres. Il y a eu une baisse du nombre des membres (1%)

M. Philippe Coupat donne lecture du rapport de vérification des comptes et propose à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au trésorier et au comité. Il remercie M. Cédric Cuanillon de son excellent travail.

5. Discussion des rapports et décharge au comité

Aucune remarque n'est faite.

Décision: Les rapports et les comptes sont acceptés sans opposition.

6. Elections

Nous sommes arrivés à la fin de législature. Il y a donc une réélection tous les quatre ans.

Monsieur Gabriel Déneraud ne se représente pas à la présidence et désire se retirer du comité. Il remercie les membres du comité pour le travail accompli lors de sa législature et du plaisir qu'il a eu à œuvrer au sein de ce dernier.

Candidat pour la présidence Monsieur Dominique Ducry. Monsieur Ducry désire faire une présentation de son programme avant que l'assemblée prenne une décision. Vous trouverez la présentation en annexe.

Suite à la présentation Monsieur Ducry est élu pour quatre ans.

Membres du comité : réélection en bloc : six membres élus

Nouveaux membres : Ivan Progin, Joseph Catalano et Christian Lecygne sont élus

Décision: d'autres candidats sont volontaires à participer au comité mais ces derniers ne sont pas ou plus membres SWISCO. Ces candidats seront introduits dans le comité après avoir été reçu comme membre de notre association.

7. Election de l'Organe de contrôle

MM. Herbert Schaller et Philippe Coupat sont réélus pour quatre ans et Bernard Meylan, en tant que suppléant.

8. Budget / Objectif 2002 – Cotisation 2003

Le budget et la cotisation à 170.— sont approuvés à l'unanimité.

9. Examens 2002 – Commentaires de Marcel Sottas

Il y a une méconnaissance du travail de la VEB.CH, car l'information ne passe pas toujours. Concernant le « verni universitaire », il faut choisir ; soit nous sommes des professionnels, soit des étudiants à 100 %. Il faut inverser le courant en faisant venir les universitaires à la formation du diplôme mais pas le contraire. L'OFFT a dit être fort en Suisse mais pas en Europe.

Concernant les résultats du brevet, ils sont mauvais en Suisse Romande. Il faut analyser pourquoi des candidats ne se sont pas présentés. Vont-ils se représenter l'année prochain sous l'ancien régime.

Quelques chiffres en bref :

Brevet : inscrits : 256 présentés : 227 Réussis : 103 soit 45,4%

Diplôme : inscrits : 27 présentés : 23 Réussis : 19 soit 82,6%

10. Divers

L'enquête sur les salaires 2002 sortira en Suisse alémanique à la fin du mois. Concernant la Suisse romande, l'objectif est de la mettre en vente d'ici fin septembre. Revenu moyen d'un breveté CHF 108'000.— et pour un diplômé CHF 170'000.—.

M. Jacques demande pourquoi le nouveau titre contient le mot « controlling » en anglais. M. Sottas lui répond que « contrôleur de gestion » est trop long et que le pas est déjà fait dans le monde professionnel.

M. Rouiller félicite Dominique Ducry pour son élection et se dit rassuré pour l'avenir.

M. Jacques remercie Monsieur Dénervaud et le Comité.

M. Groux transmet les salutations de la VEB.CH et remercie l'ancien président Monsieur Gabriel Dénervaud et convie l'assemblée à prendre l'apéritif qui est offert par la VEB.CH.

Madame Rosmarie Kohli prend la parole au nom du comité pour exprimer les plus vifs remerciements à Monsieur Gabriel Dénervaud pour tout le travail accompli et en particulier pour les quatre ans en tant que président.

Fin de la séance à 18h 55

Annexes:

- Bilan 2000/2001 et compte d'exploitation 200/2001 et budget 2002
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Présentation de Monsieur Dominique Ducry

Yverdon-les-Bains, le 8 novembre 2002



Le président
G. Dénervaud

IS



Le secrétaire
O. Zbinden